



Régie EPIC T2C  
17 Boulevard Robert Schuman  
63000 CLERMONT-FERRAND  
Téléphone : 04-73-28-56-56

L'an deux mille vingt-cinq, le **jeudi 12 juin** à partir de 17h30, les Administrateurs de la Régie EPIC T2C se sont réunis en Conseil d'Administration, en salle Schuman, au siège social à CLERMONT-FERRAND, 17 Boulevard Robert Schuman, sous la présidence de Madame Blandine GALLIOT, Présidente.

Nombre de membres en exercice : 21 administrateurs  
Nombre de membres présents : 11  
Nombre de procurations : 6  
Date de la convocation : 5 juin 2025

**Etaient Présents :**

Mmes Christiane DEMOUSTIER; Sondès EL HAFIDHI ; Blandine GALLIOT ; MM. Laurent GANET ; Henri GISSELBRECHT ; Jean-Marc MORVAN ; Patrick NEHEMIE ; François RAGE ; Stanislas RENIE; Thomas WEIBEL || M. Tahar BOUANANE.

**Etaient excusés avec mandat :**

MM. **Claude AUBERT** excusé, donne pouvoir à Mme Blandine GALLIOT ; **Richard BERT** excusé, donne pouvoir à Mme Sondès EL HAFIDHI ; **Christophe BERTUCAT** excusé, donne pouvoir à M. Thomas WEIBEL ; **Eric EGLI** excusé, donne pouvoir à M. Patrick NEHEMIE ; **Gilles VESCOVI** excusé, donne pouvoir à Mme Christiane DEMOUSTIER || M. **Yves JAMON** excusé, donne pouvoir à M. Jean-Marc MORVAN.

**Etaient excusés :**

MM. Cyril CINEUX ; Cyril POTELLERET ; Damien ROMERO.

**Etaient absents :**

M. Jérôme AUSLENDER.

## DELIBERATION DCA 2025/013

### Réunion du Conseil d'Administration du 12 juin 2025

**OBJET : SORTIE D'INVENTAIRE DE BIENS IMMOBILISES**

La mise à la réforme d'un bien consiste à le sortir de l'actif pour sa valeur nette comptable (valeur historique déduction faite des amortissements éventuels) en cas de destruction, disparition, obsolescence ou de mise hors service d'une immobilisation.

Les biens à sortir de l'actif sont les suivants :

- 2 chaises
- 4 écrans
- 1 ordinateur
- 1 vidéoprojecteur
- La réfection du sol de l'ancien espace commercial
- La climatisation du local contrôleurs de l'ancien espace commercial
- L'insonorisation du Hall de l'ancien espace commercial

Il est décidé la sortie des biens immobilisés à la date de la présente délibération (12/06/2025) :

Désignation du bien	N° d'inventaire	Année d'acquisition	Imputation comptable	Valeur brute en €	Cumul des amortissements	Valeur nette comptable au 31/12/N	Etat
Chaise visiteur noir	18-0055	2018	218400	26,55	13.28	13.27	Hors d'usage
Chaise visiteur noir	18-0056	2018	218400	26.55	13.28	13.27	Hors d'usage
Ecran AOC	18-0430	2018	218300	135.37	135.37	0.00	Hors d'usage
Ecran AOC	18-0439	2018	218300	135.37	135.37	0.00	Hors d'usage
Ecran 4k	19-0210	2019	218300	634.37	634.37	0.00	Hors d'usage
Ecran IIYAMA	20-0353	2020	218300	97.92	97.92	0.00	Hors d'usage
PC de bureau	19-0130	2019	218300	519.62	519.62	0.00	Hors d'usage
Vidéoprojecteur	19-0241	2019	218300	673.40	673.4	0.00	Hors d'usage
Sol de l'espace T2C	19-0068	2019	214500	10000	4542.61	5457.39	Hors d'usage
Désignation du bien	N° d'inventaire	Année d'acquisition	Imputation comptable	Valeur brute en €	Cumul des amortissements	Valeur nette comptable au 31/12/N	Etat
Climatisation Local Contrôleurs	20-0109	2020	214500	861	291.78	569.22	Hors d'usage
Insonorisation HALL Agence commerciale	20-0274	2020	214500	4288.8	1451.84	2836.96	Hors d'usage

Il vous appartient d'en délibérer.

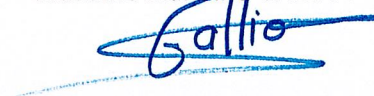
**Le Conseil d'Administration :**

**Après en avoir délibéré,**

**décide, à l'unanimité:**

- d'autoriser le Directeur Général à sortir les biens immobilisés cités ci-dessous à la date de la présente délibération

La Présidente de l'EPIC  
Madame Blandine GALLIOT





Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Transmission au représentant de l'Etat.

**Certifié exécutoire par la Présidente de T2C, compte tenu,**

**de la réception en Préfecture le :**

**et de la publication le :**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.